

SANNOIS MAG

MENSUEL MUNICIPAL DE LA VILLE

www.ville-sannois.fr

GRAND ANGLE

SÉJOURS D'ÉTÉ // P 10-13

VACANCES AU GRAND AIR



ACTUS // P.8-9

BUDGET 2021

PORTRAIT // P.17

LE NOUVEAU LIEUTENANT
DE LA CASERNE DES POMPIERS

SENIORS // P.18

PORTAGE DE REPAS :
UN SERVICE SUR MESURE



SPÉCIALISTE
EN GESTION LOCATIVE
DEPUIS PLUS DE 40 ANS
GARANTIE LOYER IMPAYÉ

**SÉCURISEZ VOTRE PATRIMOINE :
PROFITEZ DE NOTRE EXPERTISE,
NOUS VOUS OFFRONS UNE ÉTUDE
PERSONNALISÉE SOUS 24 HEURES.**

25 bd Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS
☎ 01 39 81 20 66
✉ contact-agencedelagare@orange.fr
Ouvert du lundi au samedi

GARAGE LENICA 

Agent Peugeot - Réparateur agréé

MÉCANIQUE CARROSSERIE - VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

01 39 81 11 11
5 bis, boulevard Gambetta - 95110 SANNOIS

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h30

TONY MORENAS
COIFFEUR VISAGISTE

Ouvert tous les jours du mardi au samedi
Fermeture le lundi
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h

01 34 10 15 15
4, boulevard Charles de Gaulles - 95110 SANNOIS
f Tony Morenas coiffeur visagiste / Tony Morenas Coiffure
www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr

Société Filloux
Travaux Publics / V.R.D.

Voiries et réseaux divers - Terrassements
Canalisations - Viabilités - Béton armé - Maçonnerie

Bureaux, ateliers, toutes correspondances
5 avenue des Cures - 95580 ANDILLY
Tél : 01 39 89 21 21 - 01 39 89 35 98
www.fillouxsas.eu
Siret 509 547 170 00035

www.irolse-repas.fr

Livraison de repas pour les séniors

13,90€ TTC
8,70€ Après réduction d'impôt!

Formule classique :

- Potage
- Entrée
- Plat
- Accompagnement
- Fromage
- Dessert
- Pain

+1€ pour des repas médicaux

Nous contacter : ☎ 01 39 59 08 88 📍 Jardins d'Iroise de Saint Gratien
47, bd Pasteur - 95210 Saint Gratien

Les Jardins d'Iroise
Maison de retraite médicalisée

Découvrez tous nos autres services :

- 🏠 IROISE ADAPTÉ (Personnel à domicile)
- 🛁 IROISE ÉCOPARC (De votre bain à votre douche)
- 💡 IROISE MÉDICAMENTS (Votre santé est notre priorité)
- 👵 IROISE AÏDÉ (Tout support moral)
- 🌱 IROISE JARDINAGE (Un plaisir pour un bien-être)

ASV

Nos qualifications :

Spécialiste des marques de chaudière :

VIESMANN **FRISQUET** **De Dietrich**

Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation, nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.

Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau

189, boulevard André Brémont
ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard
95320 Saint-Leu-La-Forêt

Stéphane Vue
Tél. : 06 60 45 23 91
Tél : 01 39 32 96 71

✉ asvstephanvue@gmail.com
🌐 www.societeasv.fr
f asvstephanvue

SOMMAIRE

PÊLE-MÊLE // P4

RETOUR EN IMAGES

ACTUS // P5-6-7

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DU MOIS

MA VILLE // P8-9

BUDGET 2021

GRAND ANGLE // P10-13

SÉJOURS D'ÉTÉ - VACANCES AU GRAND AIR

CULTURE // P14-15

VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS

PORTRAIT // P16-17

- LA FOURGONNETTE
- LE SOUVENIR FRANÇAIS
- LIEUTENANT BENOÎT ANCELIN, LE NOUVEAU VISAGE DES SAPEURS-POMPIERS DE SANNOIS

SENIORS // P18

PORTAGE DE REPAS : UN SERVICE SUR MESURE

EN BREF // P19

- ACCIDENT CAUSÉ PAR UN TIERS: DÉCLAREZ-LE !
- UNE ROSE OFFERTE AUX MAMANS
- RÉAMÉNAGEMENT DU LIEU-DIT DES CASCADES
- HOMMAGE À MAURICE HOUBEINE ET JEAN-PIERRE MÉLIN

INSTANTANÉ // P 20

LA PHOTO DU MOIS

PRATIQUE // P21

VIE COMMUNALE

TRIBUNES // P22

EXPRESSION DES DIFFÉRENTS GROUPES

ÉDITEUR / MAIRIE DE SANNOIS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION // BERNARD JAMET

RÉDACTRICE EN CHEF // BARBARA ZERBIB

RÉDACTION & PHOTOGRAPHIE // BARBARA ZERBIB, LAMIA HADJADI,

CORINNE GORDET, MARINE AMOSSÉ ET MATHIEU AUCHER (KALÉIDO)

CONCEPTION & RÉALISATION // RDVA // DOMONT // 01 39 90 10 00 //

WWW.RDVA.FR

IMPRESSION // RPS REPRO // SAINT-GRATIEN // 01 39 59 24 47 //

WWW.RPS-IMPRIMERIE.FR

RÉGIE PUBLICITAIRE // CITHÉA // 01 53 92 09 00 //

CONTACT@CITHEA.COM

DISTRIBUTION // SOCIÉTÉ CHAMPAR // 01 34 07 12 54 //

JCHUBLER@CHAMPAR.COM

SITE INTERNET // www.ville-sannois.fr

DÉPÔT LÉGAL // Mai 2021 // 12500 ex



//
**BERNARD
JAMET**
VOTRE MAIRE

CHÈRES SANNOISIENNES, CHERS SANNOISIENS,

Il semblerait que la nostalgie fût à la mode.

Partout, sur les réseaux sociaux, dans les conversations, on chérit les souvenirs du monde d'avant.

Chacun y va de son anecdote, l'illustrant d'une photo de vacances sur une plage ensoleillée, d'une compétition sportive, entouré de ses coéquipiers, d'un film, d'une exposition, d'une pièce de théâtre vécus dans l'allégresse des bonheurs partagés ou d'une belle soirée au restaurant, en famille ou avec des amis.

Nous sommes au printemps et le printemps ne s'accommode pas des émotions du passé fussent-elles emplies de bonheur et de joie.

Partout, dans nos jardins, dans nos parcs, dans notre forêt, la nature éveillée, exhalant les parfums séquestrés par l'hiver, nous insuffle cette formidable envie de vivre de nouveaux projets et de nouvelles aventures.

À cet égard, vous trouverez, dans votre *Sannois mag*, les nombreux séjours d'été concoctés, sous l'égide de mon adjointe, Séverine Campagne, par notre service jeunesse.

Entre mer et montagne, au fil des pages de votre magazine, vous imaginerez les plaisirs et les émotions de demain. Ils constituent, pour les enfants, pour leur famille, ce socle d'espérance qui rend la vie tout simplement belle.

Quant aux plus grands, ils pourront réaliser leur projet personnel en s'investissant dans les chantiers troc. Chaque année, filles et garçons contribuent à l'embellissement de notre ville en participant à des travaux de rénovation ou de propreté au sein de nos bâtiments et de nos espaces publics.

En échange, la ville apporte un soutien financier à ces jeunes citoyens.

Et pour toujours et encore se projeter dans l'avenir, sous l'autorité de Gabriel Boulignac, conseiller délégué à la vie citoyenne, les conseils de quartier, lieu de vie démocratique, permettront l'expression de nouvelles idées et propositions que votre majorité municipale étudiera et mettra en œuvre, dans la limite de nos moyens techniques et financiers.

Le budget, lui aussi, est une porte du lendemain.

En 2021, nous porterons de gros investissements sur la villa Ribot laquelle accueille notre école de musique. L'entretien de nos bâtiments publics et de notre voirie, les études sur notre future maison de la santé et la construction de nouveaux locaux pour notre service des espaces verts constituent l'essentiel des choix budgétaires de la majorité municipale.

Il ne faut jamais oublier, mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, que la nostalgie se nourrit toujours et encore des actions et des projets.

Alors, ensemble, je vous propose que nous tissions aujourd'hui, la nostalgie de demain.

Bernard JAMET
Maire de Sannois



20|03

Le printemps est là.
Les enfants des écoles Anne Frank et Jules Ferry ont fêté l'arrivée du printemps avec des décorations et des dessins colorés exposés devant leurs écoles.



Depuis le
22|03

Centre de vaccination. Un centre de vaccination a ouvert ses portes au centre Cyrano. Il continue de vous accueillir du lundi au vendredi, à partir de 14h, uniquement sur rendez-vous sur Doctolib.fr.



31|03

Vaccination.
Les seniors de la résidence autonomie Maurice Utrillo ont reçu la deuxième dose du vaccin contre la Covid-19.



4|04

Œufs de Pâques.
Les commerçants du marché ont fêté Pâques en offrant des œufs en chocolat à leurs clients pour le plus grand plaisir de tous.



TRAVAUX RESPECTEZ LES RÈGLES D'URBANISME



Vous souhaitez réaliser des travaux et vous ne savez pas quelles démarches effectuer? En fonction de la nature de votre projet, il existe trois situations principales:

Travaux non soumis à autorisation :

- construction \leq à 5 m²
- terrasses de plain-pied
- aménagements intérieurs
- création de places de stationnement
- piscines dont le bassin a une superficie \leq à 10 m²

ATTENTION : Ces travaux, dispensés de formalités, doivent toutefois impérativement respecter les règles du Plan local d'urbanisme en vigueur (par exemple : les piscines \leq à 10 m² devront respecter les règles d'implantation, toute création de logement(s) supplémentaire(s) nécessite la création de places de stationnement...).

Travaux soumis à une déclaration préalable de travaux (cerfa n°13404*07 ou cerfa n°13703*07) :

- extension jusqu'à 40 m² (ou jusqu'à 20 m² si la surface totale après travaux est $>$ à 150 m²)
- construction d'une annexe (abri de jardin, etc.) $>$ à 5 m² et \leq 20 m²
- création et changement de porte/fenêtre/toiture
- création ou modification de clôtures ravalement de façades
- changement de destination d'une construction (habitation, commerce...)
- construction d'une piscine $>$ 10 m² et \leq 100 m²

Travaux soumis à un permis de construire (cerfa n° 13406*07)

- construction d'une maison individuelle
 - extension $>$ à 40 m² (ou $>$ à 20 m² si la surface totale après travaux est $>$ à 150 m²)
 - construction d'une annexe (abri de jardin, etc.) $>$ à 20 m²
 - changement de destination d'une construction avec modification de la structure et/ou de la façade
 - construction d'une piscine $>$ à 100 m²

Si votre construction après travaux est $>$ à 150 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, le recours à un architecte est obligatoire.

Cette liste n'est pas exhaustive, il existe d'autres démarches à effectuer selon votre projet (permis de démolir, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...).

Que risque-t-on si l'on ne déclare pas ses travaux?

L'exécution de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation délivrée constitue un délit passible de poursuites pénales. Dans ce cas, vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme; un procès-verbal sera dressé par les services de la mairie et transmis au Procureur de la République. Les informations concernant la réalisation de travaux font également l'objet d'un recoupement avec les services fiscaux.

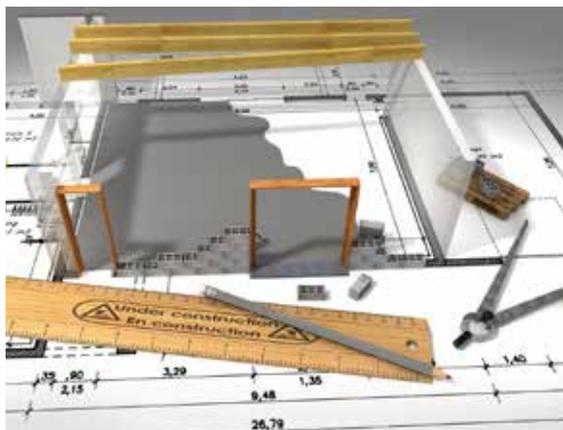
C'est pourquoi, il est important de bien s'informer afin de construire en toute sérénité.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour tout renseignement.

PLUS D'INFORMATIONS AU 01 39 98 20 80 OU PAR MAIL
URBANISME@SANNOIS.FR

À PROPOS DE LA MODIFICATION DU PLU

Le registre de concertation est toujours ouvert au sein du service urbanisme. Il est possible de venir le renseigner et d'y apporter ses observations concernant la future modification du PLU, sur rendez-vous au 01 39 98 20 80 aux heures et jours habituels d'ouverture de l'hôtel de ville.



POINT DE SITUATION SANITAIRE (à l'heure où nous imprimons)

CENTRE DE VACCINATION



Depuis le 22 mars dernier, la ville de Sannois a ouvert son centre de vaccination au centre Cyrano. Du lundi au vendredi, à partir de 14 h et sur rendez-vous uniquement via Doctolib, les personnes de plus de 60 ans et celles de 50 ans révolus avec comorbidité peuvent venir se faire vacciner. La liste des pathologies recensées concernant la comorbidité est indiquée sur le site de Doctolib ou sur le site internet de la ville www.vill-sannois.fr. À partir du 15 mai, les personnes entre 50 et 60 ans pourront aussi se faire vacciner.

Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès d'autres centres de vaccination des environs :

- Argenteuil : centre hospitalier Victor Dupouy - Salle Agora - 60, rue du Lieutenant-Colonel Prudhon
- Ermont : gymnase Raoul Dautry - Avenue Louis Armand
- Taverny : gymnase André Messager - Voie des Sports
- Enghien-les-Bains : salle communale des Thermes - 18, avenue de Ceinture
- Montmorency : 3, avenue Foch
- Saint-Brice-sous-Forêt : 5 bis, rue de la Forêt

Afin d'accompagner au mieux les personnes ne pouvant accéder par leurs propres moyens au centre de vaccination de Sannois, le CCAS peut prendre en charge ce transport. Ce service est gratuit.

Renseignements auprès du CCAS
au 01 39 98 35 00

CENTRE DE DÉPISTAGE PCR



Vous pouvez toujours vous faire tester par test PCR au centre Cyrano (accès du côté de la médiathèque) du lundi au vendredi de 9 h à 13 h, avec ou sans symptômes. Pré-enregistrement possible sur www.bioborne.fr.

VACCINATION A DOMICILE

Depuis début avril, l'ARS propose une vaccination à domicile pour les personnes non autonomes par leur médecin traitant dans le cadre du DAC (Dispositif d'appui à la coordination).

RENSEIGNEMENTS AU CMS - 46, BOULEVARD
CHARLES DE GAULLE - 06 33 74 91 74



CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Prenez vos fleurs en photos !

L'arrivée du printemps annonce le retour des beaux jours et des fleurs. C'est la période idéale pour fleurir vos jardins et balcons. Comme chaque année, la ville organise le concours Villes et villages fleuris afin de récompenser les plus beaux jardins, terrasses et balcons. Le bulletin d'inscription et les photos sont à

envoyer par mail à viedesquartiers@sannois.fr avant le 25 mai 2021.

Les photos envoyées doivent obligatoirement être prises de la rue.

BULLETIN D'INSCRIPTION DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE
L'HÔTEL DE VILLE OU SUR WWW.VILLE-SANNOIS.FR

STATIONNEMENT ALTERNÉ : QUELLES SONT LES RÈGLES ?



À Sannois, le stationnement alterné semi-mensuel est de rigueur dans certaines rues de la ville.

Les entrées des zones concernées sont indiquées par un panneau de signalisation.

Du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue.

Du 16 au dernier jour du mois, le

stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.

Sauf dispositions contraires arrêtées par les autorités municipales et dûment signalées, le changement de côté doit s'opérer le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20 h 30 et 21 h. Si vous laissez votre véhicule garé du mauvais côté à la mauvaise période, vous vous exposez à une amende de 35 € en cas de contrôle.

Attention, si le véhicule gêne la circulation, sa mise en fourrière peut être décidée.

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.VILLE-SANNOIS.FR

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

SAMEDI 8 MAI À 11 H 30

La cérémonie commémorative du 76^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 se tiendra à huis clos en raison de la crise sanitaire et sera retransmise en direct, sur la page Facebook de la ville de Sannois.

MONUMENT AUX MORTS - SQUARE JEAN MERMOZ



PETITE ENFANCE

MODE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (0-3 ANS)



Avec le départ des plus grands à l'école maternelle, les responsables d'établissements petite enfance ont une bonne lisibilité de l'offre d'accueil à proposer à la rentrée scolaire suivante. C'est pourquoi, une commission d'attribution des places en crèche est organisée chaque année dans le courant du mois d'avril pour septembre. Avec près de 400 demandes enregistrées lors de la dernière commission, l'ensemble des familles n'a pu être satisfait. Dans le courant du mois de mai, un courrier sera adressé aux parents dont l'enfant reste en liste d'attente afin qu'ils recherchent un autre mode d'accueil. Tout au long de l'année, en fonction des opportunités (déménagement, congé parental...), le service petite enfance pourra revenir vers eux pour leur proposer une place selon l'âge et le rythme d'accueil sollicités. Toutefois, la ville souhaite rappeler aux parents de jeunes enfants que d'autres modes d'accueil existent sur la ville :

• Les assistantes maternelles du particulier employeur

L'assistante maternelle du particulier employeur est agréée par le Conseil départemental. Le service de la protection maternelle et infantile (PMI) assure son suivi. À ce jour, 148 assistantes maternelles exercent sur toute la commune. Le relais assistants maternels (RAM) est un service municipal qui a vocation à accompagner les parents

dans leurs recherches et leurs démarches administratives (contrat, financement CAF...). Son animatrice est à votre écoute au 0139814141 ou à l'adresse suivante : ram.sannois@sannois.fr.

• Une maison d'assistants maternels (MAM)

La maison des lutins est installée en centre-ville, au 2, square du village. Les deux assistants maternels qui y exercent ont une capacité d'accueil de 8 enfants de 3 mois à 3 ans.

• L'auxiliaire parentale

L'auxiliaire parentale intervient au domicile des parents. Elle organise la vie quotidienne et l'entretien des espaces de vie d'un ou plusieurs enfants. Elle participe à leur éveil en proposant des activités variées et adaptées à chaque âge. Dans ce cadre, plusieurs familles peuvent recourir à une garde partagée.

La Caisse d'allocations familiales accompagne financièrement les familles qui recourent à l'un de ces trois modes d'accueil pour leur jeune enfant.

Un nouveau multi-accueil collectif ouvrira au 4^e trimestre 2021, boulevard Maurice Berteaux dans le quartier Pasteur. La ville a prévu d'acquiescer 21 des 31 places qui y seront alors commercialisées, tout comme elle l'avait fait, en novembre 2020, auprès de la crèche privée Les Petits Chaperons Rouges située en rez-de-jardin des Séniories, rue du Lieutenant Keiser, laquelle compte désormais 21 places communales.

Ces 42 places complémentaires viennent ainsi étoffer l'offre de nos quatre structures municipales (multi-accueil collectifs Magendie, maison de l'enfance, Tilleuls et crèche familiale) qui offrent 190 places, dont un tiers est libéré en moyenne chaque année par les entrées à l'école.

N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LE SITE DE LA VILLE WWW.VILLE-SANNOIS.FR / RUBRIQUE : MON QUOTIDIEN / ONGLET : PETITE ENFANCE.

NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE SUR L'ADRESSE ESPACEPARENTALITE@SANNOIS.FR OU AU 01 39 98 20 44

UN EHPAD VERRA LE JOUR FIN 2022

Réalisés par Réalités Life, dans le cadre d'un contrat passé avec la fondation COS Alexandre Glasberg, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 76 places et un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes handicapées vieillissantes porteuses d'un handicap psychique ou mental de 15 places sont en construction au 72-76, boulevard Gambetta. Les travaux devraient s'achever au 4^{ème} trimestre 2022.

L'équipement s'élèvera sur trois niveaux et comprendra un sous-sol de 30 places de stationnement.



INSCRIPTIONS AUX CHANTIERS TROC

Pendant les vacances d'été, le service jeunesse organise, en partenariat avec les autres services de ville, les chantiers troc à destination des 16-17 ans.

Les jeunes retenus réaliseront des travaux d'espaces verts ou d'embellissement de la ville. En contrepartie, une participation financière d'aide à un projet (permis de conduire, formation, licence sportive...) sera délivrée à chaque participant.

Vous avez jusqu'au 15 mai pour candidater : si vous êtes intéressés, il faudra envoyer au service jeunesse une lettre de motivation expliquant votre projet ainsi qu'un CV.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE AU 01 39 98 21 00 - LCUNY@SANNOIS.FR



SO HAPPY, L'APPLICATION DE MA CANTINE !

So Happy est une nouvelle application, gratuite, qui facilite la vie des parents ! Elle vous permet, depuis votre smartphone, de :

- Consulter les menus sur les 30 prochains jours, les allergènes présents dans les recettes, les informations nutritionnelles, avec la possibilité d'imprimer depuis le site internet,
- Poser une question sur les menus et les recettes,
- D'avoir des informations générales sur la nutrition, les animations dans les restaurants, des propositions de recettes.

SO HAPPY EST TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT DEPUIS LES STORES ANDROID ET APPLE MAIS AUSSI DISPONIBLE EN VERSION SITE INTERNET SUR WWW.SO-HAPPY.FR



LE BUS MARCHÉ DÉDIÉ AUX SENIORS

Le S'Bus est un transport collectif vous permettant de faire vos courses au marché, en grandes surfaces ou de vous rendre au cimetière municipal.

Les mardi, jeudi et dimanche matin, ce bus vous transportera gratuitement et sans inscription jusqu'au marché.

PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU 01 39 98 35 00



2021, UN BUDGET IMPACTÉ PAR LA CRISE

Avec la mise en œuvre de mesures exceptionnelles par les pouvoirs publics, très largement relayées par les collectivités territoriales, la crise sanitaire laissera des traces dans les exercices budgétaires, à commencer par celui de 2020.

Le budget de la ville de Sannois aura supporté 650 000€ de dépenses non prévues au budget et aura perdu des recettes tarifaires, non compensées par l'État. À l'issue du conseil communautaire d'installation en juillet dernier, les élus communautaires disaient démarrer ce mandat avec des incertitudes : « La crise sanitaire de ce printemps, qui n'est pas totalement terminée, amènera inmanquablement une crise économique dont on ne connaît pas encore l'ampleur. Il est évident que l'agglomération, dont les recettes seront en 2021 issues quasi exclusivement des impôts économiques, sera la collectivité la plus touchée ».

Les collectivités locales sont déjà contributrices au redressement des finances de l'État. Le seront-elles également pour absorber la crise sanitaire ? La compensation de la taxe d'habitation par l'État s'inscrira-t-elle durablement dans les comptes budgétaires des collectivités locales ?

Aux incertitudes qui caractérisaient l'état des finances de la ville en 2014, en raison des emprunts structurés et du contentieux de la cuisine centrale, succèdent des doutes, dès 2021, sur les rapports de la ville avec l'État et, dans une moindre mesure, avec la communauté d'agglomération.

Dans ce contexte, la construction du budget 2021 s'est opérée d'une manière prudente, sans recours à l'emprunt et sans hausse de la taxe foncière. Les dépenses de personnel et des autres charges, dites à caractère général, suivent une évolution de près de 1,6 % par an, qui correspond, peu ou prou, à l'inflation observée.

Une stratégie d'investissement supportable pour le budget communal est estimée à 4 millions d'euros par an, soit sur la durée du mandat près de 24 millions d'euros. Le budget voté au conseil municipal du 8 avril est en tout point conforme aux orientations budgétaires débattues en mai 2021. Elles s'inscrivent pour la durée de la mandature en 3 axes :

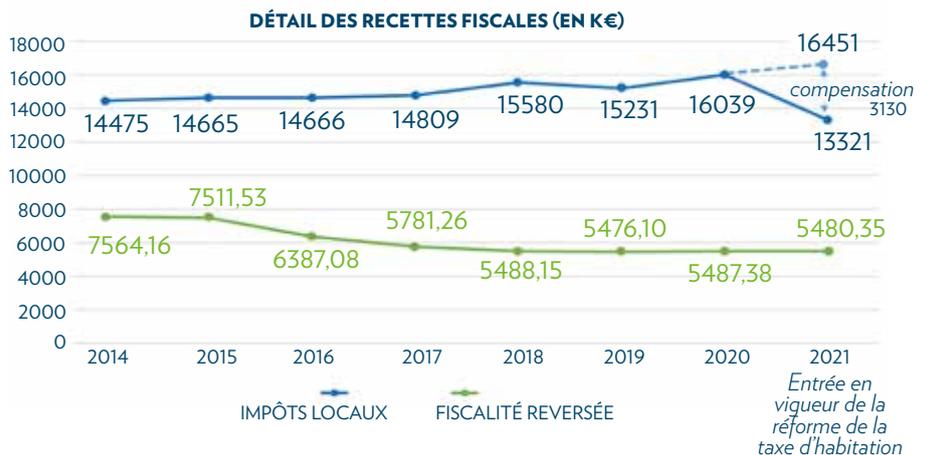
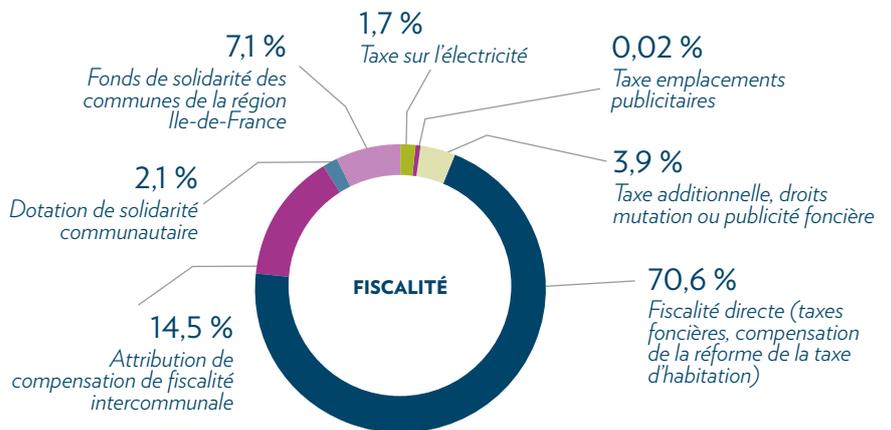
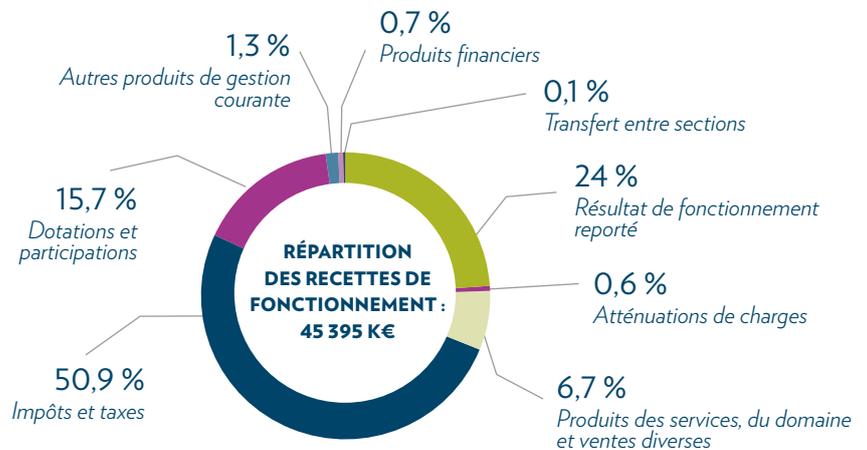
- **Les nouveaux projets** : la construction de la maison de la santé et de la famille, l'extension de la crèche des Tilleuls, la reconstruction du centre horticole.
- **La maintenance des équipements communaux** : bâtiments scolaires, culturels, sportifs, la voirie, le parc informatique, le verdissement du parc auto.
- **Les projets d'aménagement urbain** : le cœur de ville, l'ANRU sur le quartier des Loges-Gambetta-Carreux et la reconstitution progressive des réserves foncières nécessaires à l'évolution de la ville.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2021

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 45,3 MILLIONS D'EUROS

Les impôts et taxes constituent 51% des recettes de fonctionnement. La fiscalité directe des ménages en est la principale composante. Entre 2020 et 2021, on observe une augmentation de 1,44%. Les dotations versées par l'État entrent

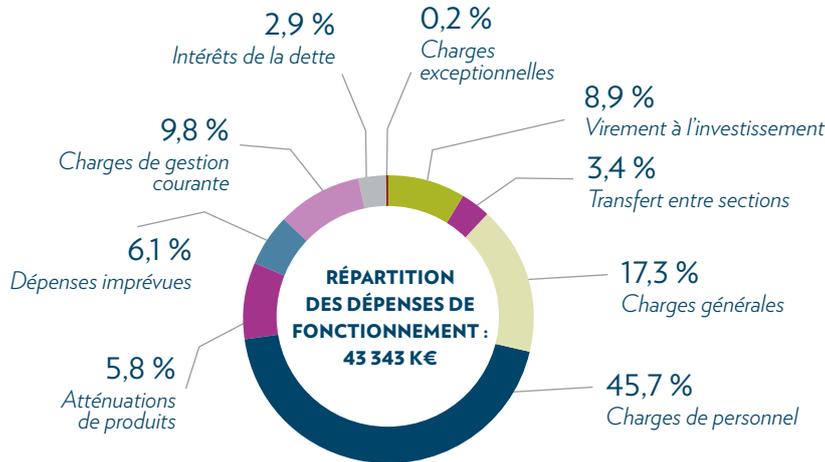
dans le volume des recettes pour 15,7%. Elles accusent une diminution entre 2020 et 2021 de près de 7% en raison de la fin de la compensation par l'Etat des exonérations de la taxe d'habitation consenties aux ménages.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 43,3 MILLIONS D'EUROS

Les dépenses de personnel, qui constituent près de 46% des dépenses de fonctionnement de la ville, sont relativement stables : +1,7%. Cela correspond à l'évolution de la carrière des

agents et à la création de postes de cantonniers. Les charges dites à caractère général, connaissent une légère décreue, comme les charges financières (intérêt d'emprunt).



Réhabilitation de l'école de musique

LES INVESTISSEMENTS : 11,8 MILLIONS D'EUROS

Depuis quatre exercices budgétaires (2017), la ville consacre plus d'investissements pour nourrir ses politiques publiques (scolaire, petite enfance, culture...) que pour le remboursement du capital de la dette !

Pour 2021, les efforts d'investissement de l'ordre de 8,5 millions d'euros, irrigueront la maintenance des bâtiments communaux :

- la réhabilitation de l'école de musique
- les établissements scolaires
- la construction du centre horticole.

Équipement attendu par les employés communaux du service espaces verts lesquels occupent des locaux vétustes depuis 1980.

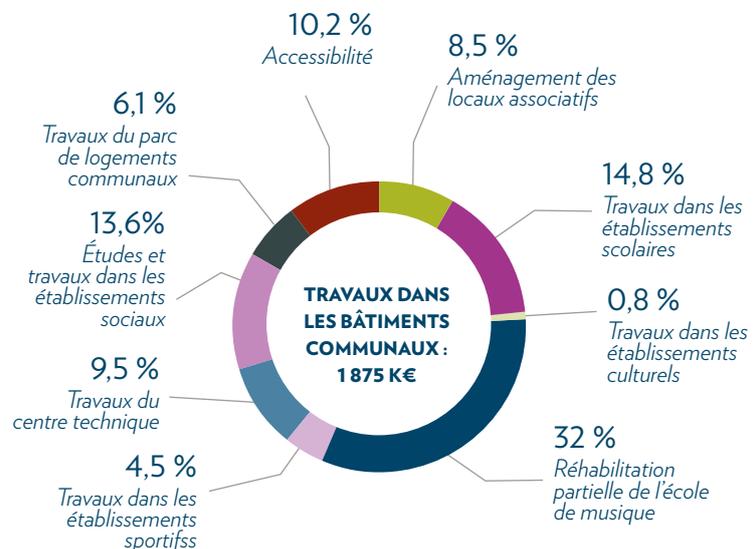
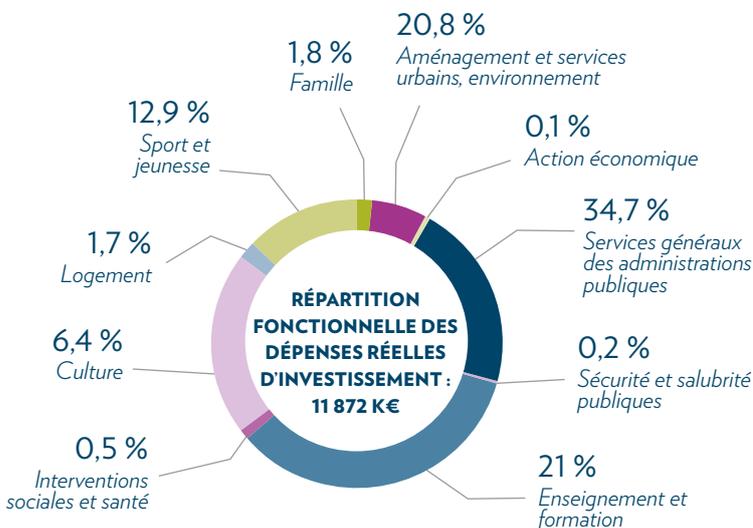
- les aménagements des locaux associatifs.

Le cadre de vie et l'environnement seront également mis à l'honneur avec des efforts portés sur la voirie, les espaces verts et la propreté urbaine.

Enfin, pour permettre la continuité du service public et proposer dorénavant le

télétravail aux agents, une modernisation de l'infrastructure numérique est engagée.

Le vote du budget, lors du conseil municipal du 8 avril, s'est opéré en sur équilibre. Cette disposition montre la volonté de la ville de maîtriser ses dépenses de fonctionnement et d'augmenter sa capacité d'autofinancement. Elle peut ainsi porter les projets de la mandature, tout en écartant le recours à l'augmentation de la fiscalité des ménages et en limitant le recours à l'emprunt.



Pourcentages arrondis au dixième

GRAND ANGLE





SÉJOURS D'ÉTÉ

VACANCES AU GRAND AIR

Cet été, Sannois renouvelle son offre de séjours à destination des 5-17 ans. Au programme : six voyages de pleine nature pour permettre aux enfants de se ressourcer, de se dépenser et de se retrouver. Une vraie bouffée d'oxygène !

En dépit des incertitudes planant sur les conditions de déplacement et de regroupement pendant la période estivale, la ville a fait le choix de maintenir une programmation de séjours pour les enfants cet été. Renouvelée chaque année, cette offre de vacances est l'occasion pour les jeunes sannoisiens, de découvrir d'autres régions, de s'initier à de nouvelles activités, de gagner en autonomie et de se familiariser avec la vie en collectivité.

LE MOT DE L'ÉLUE



SÉVERINE
CAMPAGNE

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE
À LA JEUNESSE, À LA RÉUSSITE
CITOYENNE ET AU PÉRISCOLAIRE

« Prêts pour un été vitaminé ? Les enfants, c'est bientôt l'heure de la grande récréation ! Comme chaque année, nous vous proposons un large choix de séjours d'été entre mer, montagne et multisport. Voilà de quoi vous évader, vous détendre et vous retrouver ! N'attendez plus et réservez votre séjour dès le 25 mai. »

DES SÉJOURS ADAPTÉS AU RYTHME DE L'ENFANT

Élaboré très amont par le service enfance et jeunesse, chaque séjour a fait l'objet d'une préparation spécifique afin de s'adapter au mieux aux différentes tranches d'âge. Lieu et durée de séjour, type d'hébergement, activités pratiquées... Rien n'est laissé au

hasard. « Chaque année, on essaie de faire évoluer les propositions tant au niveau des lieux de séjour que des activités. Pour 2021, au regard du contexte, on a choisi de mettre l'accent sur la montagne avec trois séjours organisés dans les Alpes, deux début juillet et un à la fin août », explique Cédric Girier, coordinateur au service enfance et jeunesse. Pour les plus jeunes, les 4-6 ans, dont c'est souvent le premier voyage en dehors de la cellule familiale, le service a privilégié une escapade de trois jours en Normandie, à proximité de la mer.

LES ANIMATEURS DE LA VILLE À LA MANŒUVRE

Tous les séjours, et c'est peut-être l'une des spécificités de l'offre de Sannois, sont encadrés par les animateurs ou les éducateurs sportifs de la ville. « Ça rassure les familles et les enfants », souligne Cédric Girier. Cela permet également aux équipes qui ont l'habitude de travailler ensemble de construire un projet pédagogique sur mesure et de préparer dans le détail le planning de chaque journée ainsi que les activités, pour des séjours inoubliables !

POUR LES JUILLETTISTES...

SÉJOUR DÉCOUVERTE DU 7 AU 10 JUILLET

Normandie

Pour les 4/6 ans

Pour les plus jeunes, direction le domaine du château de Mesnières-en-Bray, en Normandie ! Installés en pleine nature, les enfants pourront s'initier à l'équitation, découvrir une mini-ferme et pratiquer de nombreux jeux élaborés par l'équipe d'animation. La proximité de Dieppe, située à seulement 30 km de leur lieu de résidence, leur permettra également de goûter aux joies du bord de mer avec une journée à la plage.

(16 places)

Tarif : 251,42 €



MULTISPORT DU 12 AU 16 JUILLET

Seine-et-Marne

Pour les 9/12 ans

Besoin de vous dépenser ! Rendez-vous à la base de loisirs de Buthiers dans le parc régional du Gâtinais pour une semaine riche en activités encadrées par les éducateurs sportifs de la ville. Au programme : VTT, parcours aventure, canoë, course d'orientation, biathlon, mini-golf, baignades et jeux sportifs (VTT obligatoires).

(24 places)

Tarif : 307,95 €

MONTAGNE DÉCOUVERTE DU 12 AU 17 JUILLET

Savoie

Pour les 6/8 ans

On prend de la hauteur ! Bienvenue à Valloire, station de montagne située au centre de la vallée de la Maurienne à 1400 mètres d'altitude. C'est dans cet écrin au cœur du massif alpin que les 6/8 ans pourront s'adonner à l'équitation, se baigner à la piscine, se promener avec les lamas ou encore découvrir une ferme de montagne. Sans oublier les grands jeux et veillées préparés par l'équipe d'animation pour des vacances au top !

(24 places)

Tarif : 266 €





... ET LES AOÛTIENS

MONTAGNE AVENTURE DU 19 AU 24 JUILLET

Hautes-Alpes

Pour les 8/12 ans

Les sommets et le grand air vous attirent ? Ça tombe bien, les animateurs de Sannois vous proposent une semaine à Serre-Chevalier, dans les Hautes-Alpes ! Station de sports d'hiver réputée, elle propose également l'été un très large choix d'activités de pleine nature et de montagne. L'occasion de s'essayer à de nouvelles pratiques comme la cani-rando, le ruisseling (randonnée aqua-ludique), via ferrata et mountain board. De quoi se faire des souvenirs inoubliables !

(24 places)

Tarif : 307,26 €



SPORT NATURE DU 23 AU 27 AOÛT

Orne

Pour les 9/12 ans

À quelques jours de la reprise, voilà de quoi savourer encore pleinement les vacances. Pour ce second stage encadré par les éducateurs sportifs de la ville, Sannois propose aux 9/12 ans un voyage en bordure de l'Orne, entouré de falaises, de bois et de prairies. Pour profiter à fond de cet espace naturel exceptionnel, les éducateurs ont prévu de l'accrobranche, de la course d'orientation, du tir à l'arc, du kayak, de l'équitation, du VTT et des jeux sportifs.

(24 places)

Tarif : 249 €



EXTRÊME AVENTURE DU 23 AU 28 AOÛT

Hautes-Alpes

Pour les 13/17 ans

Amateurs de sensations fortes, accrochez-vous ! Pour ce séjour ado, Sannois vous emmène à la découverte des joies de la montagne l'été. Au programme : rafting, air boat, via ferrata, randonnée avec nuit en bivouac... Tout un programme sportif et de détente à déguster au cœur de la station de Serre-Chevalier dans les Hautes-Alpes.

(15 places)

Tarif : 317,16 €



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS À PARTIR DU MARDI 25 MAI

Service enfance et jeunesse
Tél. 01 39 98 20 88

Conditions d'inscription :

- Une inscription par enfant sur un séjour été (l'inscription sur un deuxième séjour se fera dans la mesure des places disponibles).
- Les familles devront être à jour de leurs règlements (accueils de loisirs, crèches, restauration,) vis-à-vis de la mairie de Sannois.

- Les places étant limitées, une priorité sera accordée aux Sannoisiens.
- Pour être prise en compte, toute préinscription devra être suivie d'un règlement dans les 5 jours. (Possibilité de régler en trois fois ou en totalité).

Les séjours sont prévus sous réserve des conditions sanitaires.

Certaines places ou séjours pourraient être destinées aux enfants relevant du dispositif Colos apprenantes.



LE FESTIVAL DES P'TITES OREILLES

DU 29 MAI AU 13 JUIN

Le festival musical pour enfants revient cette année sur le thème de la musique, des images et des émotions à travers des ateliers, des contes musicaux, des ciné-concerts et du théâtre. Embarquez, vous et vos enfants, dans ce festival de culture.

SAMEDI 29 MAI

L'INFLUENCE DU SON AU CINÉMA DANS LE CADRE DU PARCOURS ÉCOUTER LE CINÉMA

11 H

ATELIER DÉCOUVERTE DE FABRICATION DU SON

Les enfants découvrent comment on fabrique le son au cinéma, ses effets et à quoi il sert.

Réalisatrice et médiatrice culturelle spécialisée dans le cinéma, Peggy Hartmann expérimentera avec les enfants, les bases de la mise en scène sonore à travers des jeux de mime.

Pour les 7-12 ans - Maison des loisirs et des arts - 5 € - Réservation obligatoire

MERCREDI 2 JUIN

10H30

CONTE MUSICAL ET VISUEL J'M'ENNUIE QUAND J'DORS

Une nuit dans la vie d'une enfant à l'imagination débordante. La conteuse commence par se raconter petite. Le guitariste l'accompagne, chante avec elle. Puis, elle dessine une lune sur le mur, la lune prend vie et veille tout au long du spectacle comme une présence rassurante, la nuit ne fait plus peur. Ce spectacle traite des émotions et de la difficulté à dormir seul.

Pour les 3-6 ans - Médiathèque André Cancelier - Gratuit - Réservation obligatoire au 0139818017

14 H

INITIATION AU THÉÂTRE D'OMBRES EN MUSIQUE

Cet atelier propose aux enfants d'expérimenter une technique du théâtre d'ombres consistant à projeter contre un écran blanc des silhouettes placées sur la vitre d'un rétroprojecteur et à découvrir la musique de Beethoven au fil des péripéties du héros grec Thésée.

Par Marianne Guilleray - Théâtre Enchanteur
Pour les 6-11 ans - Maison des loisirs et des arts - 5 € - Réservation obligatoire

SAMEDI 5 JUIN

10 H

CONCERT TOUT DOUX

Blandine Robin propose un concert doux de berceuses pour les tout-petits. Ce tour de chant est un temps de repos, de détente, d'éveil à soi, de bien-être, de douceur et de sensibilisation à la musique.

Pour les 0-3 ans - Maison des loisirs et des arts - 7 €/5 € - Réservation obligatoire

11 H ET 15 H

ATELIER L'INFLUENCE DU SON AU CINÉMA

Président de l'EMB et ancien Sannoisien, compositeur de musique, arrangeur et orchestrateur français, Brice Davoli dévoile les bases de la mise en scène sonore. Il raconte le rôle de l'ambiance au cinéma, explique comment le son des films peut raconter une histoire et influencer les émotions du spectateur.

Pour les 7-12 ans - EMB - 5 € - Réservation obligatoire

15 H ET 16 H30

POÈMES À MURMURER À L'OREILLE DES BÉBÉS

Après une présentation de son recueil de Poèmes à murmurer à l'oreille de nos bébés, l'auteur et sophrologue Marcella propose un atelier de lecture de textes à haute voix à l'usage des bébés et de ceux qui les aiment. À la fin de l'atelier, les parents qui le souhaitent, sont invités, à leur tour, à prendre la plume.

15 h : pour futures mamans - 16 h30 : pour parents et enfants jusqu'à 9 mois.

Maison des loisirs et des arts - 5 € - Réservation obligatoire

DIMANCHE 6 JUIN

16 H

CINÉ-CONCERT SMILE

Illustré par les films de Charlie Chaplin et animé par une voix off inimitable et une silhouette extravagante, le spectacle jongle avec les sentiments des petits et des grands, de la tristesse à la joie en passant par la surprise, la colère, la peur et le dégoût. Préparez-vous à vivre une drôle d'aventure!

Avec Cyril Catarsi et Violet Arnold -

Production Traffix Music

Dès 3 ans - Maison des loisirs et des arts - 7 €/5 € - Réservation obligatoire

16 H

CONCERT-FOLK BONJOUR

Tiré du livre éponyme écrit par McCloud Zicmuse et illustré par Anne Brugni, Bonjour raconte en image et en musique le cycle d'une journée qui s'écoule, en toute simplicité... Dans cette petite forme pétillante et poétique, les tableaux se succèdent comme on tourne les pages d'un livre.

L'Armada Productions

Pour les 3-6 ans - EMB - 7 €/5 € - Réservation obligatoire

MERCREDI 9 JUIN

10 H 30

DOUCEURS ET PETITES PEURS

Grâce à des histoires courtes, comptines et jeux de doigts, les tout-petits, accompagnés de leurs parents, partageront un temps d'écoute, d'échange et de découverte.

Dans le cadre de Turbulettes et Quenottes

Pour les 0-3 ans - Médiathèque André Cancelier - Gratuit - Réservation obligatoire au 0139818017

11 H ET 15 H

BOUTEILLE DE RETOUR AU CALME ATELIER SENSORIEL

Sur fond musical des plus grandes berceuses classiques, de l'Opus 49 n°4 de Brahms en passant par Dolly Opus 56 de Fauré, les tout-petits réaliseront une bouteille de retour au calme.

Clarisse Liber - Tiny Little Craft

Pour les 3-5 ans - Maison des loisirs et des arts - 5 € - Réservation obligatoire

DIMANCHE 13 JUIN

11 H

ATELIER DE BRUITAGE PARCOURS ÉCOUTER LE CINÉMA

Le crépitemment du feu, le vent, la pluie, les pas dans la neige, le galop d'un cheval : les bruiteurs du cinéma font parler les matières. À la croisée du son et de l'image, les enfants découvriront dans cet atelier le métier de bruiteur.

Avec Jean-Carl Feldis, bruiteur, compositeur et aussi un peu magicien.

Pour les 6-10 ans - Maison des loisirs et des arts - 5 € - Réservation obligatoire

16 H

CINÉ-CONCERT SUR L'OcéAN

Que se passe-t-il à la surface de l'océan? Poissons curieux, baleine bleue, petit bateau de papier ou pêcheur d'étoiles en explorent les mystères dans un programme tout en douceur et émerveillement.

Forum des images - Le Nuage et la Baleine

Dès 2 ans - EMB - 7 €/5 € - Réservation obligatoire

ET AUSSI...

Le festival des P'tites oreilles se délocalise pour partir à la rencontre des enfants des écoles de la ville. Au programme, des spectacles, des courts-métrages, des débats, des ateliers, du théâtre...





EMB

En cette période particulière pour le monde de la culture, toute l'équipe de l'EMB s'attèle à proposer des solutions afin que le public sannoisien puisse continuer à découvrir les musiques actuelles! Mini-concerts dans les écoles et les centres jeunesse de la ville, soirée de concerts et interviews en livestream (à retrouver sur leur site internet), préparation d'un printemps/été en musique... L'EMB est peut-être fermé, mais n'est toujours pas à l'arrêt!

Retrouvez toute leur actualité sur leurs réseaux sociaux et sur www.emb-sannois.org

TOIT TOIT MON TOIT #2 - LE ROOFTOP ÉPHÉMÈRE DE L'EMB

Toit Toit mon Toit - Le rooftop éphémère de l'EMB revient au printemps/été 2021 pour le plus grand plaisir des petits et des grands! Le toit de l'EMB se transformera de nouveau cette année en rooftop. Plus d'informations très prochainement sur les réseaux sociaux et leur site internet.



EMB - 2, RUE GEORGES CLÉMENTEAU
TÉL. 0139 80 0139 - [HTTPS://EMB-SANNOIS.ORG](https://emb-sannois.org)

RETOUR SUR... IL ÉTAIT UN PETIT CONCERT !

Depuis le mois de février 2021, l'EMB organise l'opération "Il était un petit concert" et propose des concerts hors-murs aux jeunes de la ville de Sannois. Pas moins de huit mini-concerts ont eu lieu dans les écoles élémentaires Pasteur 1, Émile Roux, Gaston Ramon, Henri Dunant, Jules Ferry et Gambetta, et aussi à l'espace Éliane Chouchena et au point d'accueil jeunes Prat. De quoi réchauffer les cœurs et les oreilles des élèves et des enseignants, ravis d'avoir pu échanger ces moments de partage.



FÊTE DE LA MUSIQUE Appel à candidatures

Vous êtes musicien, professionnel ou amateur, et vous souhaitez partager votre passion? La scène est à vous! Le service culturel lance un appel à candidatures pour trouver des artistes bénévoles qui souhaiteraient participer à la Fête de la musique, organisée par la ville en lien avec l'EMB, le lundi 21 juin au square Jean Mermoz.

Envoyez vos liens audio et vidéo à culture@sannois.fr. Téléchargez le règlement et la fiche d'inscription sur www.ville-sannois.fr ou faites-en la demande par mail à culture@sannois.fr ou au service culturel, hôtel de ville, rez-de-jardin - Place du Général Leclerc - 0139982144
Fiche d'inscription à retourner avant le 15 mai.



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ CANCELIER

MERCREDI 19 MAI À 14H30
ATELIER CRÉATIF

Réalisez vos initiales à la façon des tissus batik.
À partir de 6 ans - Sur réservation



SQUARE JULES FERRY - 0139 81 80 17
MEDIATHEQUE.SANNOIS@VALPARISIS.FR
RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU SUR LE SITE MEDIATHEQUESVALPARISIS.FR ET SUR FACEBOOK @VALPARISISMEDIATHEQUES

ÉCOLE DE MUSIQUE PRINTEMPS MUSICAL REPORTÉ

Le centre Cyrano étant actuellement réquisitionné comme centre de dépistage et centre de vaccination, les événements mis en place pour le Printemps musical de l'école de musique sont reportés à la saison prochaine.

LA FOURGONNETTE : LE BURGER 100 % LOCAL



C oncilier burger et produits frais locaux, c'est le défi que se sont lancés Mathieu Dezèque et Matthieu Crastes. Ces Sannoisiens ont réussi à se faire une belle réputation dans l'univers des foodtrucks! Impossible de rater La fourgonnette, ce camion vintage, vert au logo orange, qui campe tous les dimanches et lundis midis devant le centre Cyrano. Ce Citroën HY de 1965 a été entièrement relooké et équipé afin qu'ils puissent y concocter des burgers maison. Aussi savoureux que généreux, ceux-ci sont agrémentés de frites croustillantes, faites dans les règles de l'art : « fraîches et double cuisson à la belge », précisent-ils fièrement. C'est après un voyage en Australie où les

foodtrucks sont un art de vivre, que ces deux trentenaires, amis depuis le collège, ont eu l'idée de se lancer dans l'aventure : « Au début, on pensait à un restaurant mais le camion crée plus d'échanges et on a flashé sur celui-là! ». Depuis le début, ils souhaitent faire des burgers : « simplement parce qu'on aime ça » mais proposer leurs propres recettes à base de produits locaux était une priorité. Après avoir pris des cours de cuisine pour connaître les bases, ils ont donc inventé leurs recettes : « L'entourage nous a servi de cobaye et on en a mangé des burgers avant de les finaliser! », se souviennent-ils.

La carte a été préparée pendant un an et

le choix s'est arrêté sur trois burgers différents : le classique de Broadway (bacon cheddar), le Desperado de Tijuana (avec du chorizo dans la viande) et

le Rasta Populos (vegan avec un fromage chypriote grillé), complétés par des burgers éphémères.

Ils s'approvisionnent en bœuf labellisé de Coutencie et en buns briochés auprès d'une boucherie et d'une boulangerie proches. Les oignons et la salade viennent d'une cueillette. Chaque jour, les 10 kg de viande sont préparés dans leur laboratoire avant de rejoindre le camion qui part pour La Défense, Deuil-la-Barre, Ermont ou Sannois selon les jours.

Quand on voit la file d'attente devant La fourgonnette, on constate que le succès est au rendez-vous. Alors, les projets fusent : développer l'événementiel, acheter un deuxième camion et, pourquoi pas, ouvrir un restaurant... de burgers, bien sûr.

CONTACT : 06 95 40 93 29
 INSTAGRAM : @LAFOURGONNETTE
 FACEBOOK : LA FOURGONNETTE
 LAFOURGONNETTE95@GMAIL.COM

LE SOUVENIR FRANÇAIS : UN DEVOIR DE MÉMOIRE



la ville et voit ce qu'il est possible de faire pour la sauvegarder. Le Souvenir Français fleurit toutes les tombes du carré militaire entretenu par la ville, notamment le 1^{er} novembre. À cette occasion, une quête nationale est organisée aux portes du cimetière. Celle-ci est la principale source des revenus du comité et la moitié des sommes collectées est reversée au siège. À noter qu'en 2020, aucune quête n'a été possible du fait de la crise sanitaire.

Le comité de Sannois s'associe aussi aux manifestations des commémorations nationales et locales aux côtés de l'UNC (Union Nationale des Combattants) et participe, tous les ans, au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avec une délégation d'enfants des écoles. Il a participé financièrement à des voyages scolaires sur des lieux de mémoire. Les écoles Jules Ferry et Gambetta sont allées sur les plages du Débarquement et le collège Jean Moulin s'est rendu à Auschwitz.

Le Souvenir Français est une association de mémoire, fondée en 1887, pour honorer les morts pour la France qu'ils soient des soldats identifiés, des héros ignorés ou des hommes et des femmes inconnus. L'objectif principal est d'entretenir leurs tombes (sépultures familiales ou carrés militaires) y compris sur les territoires étrangers, suite à la décolonisation, en observant une stricte neutralité dans le domaine politique, confessionnel et philosophique. L'assemblée constitutive du comité local de

Sannois s'est tenue en mairie le 3 octobre 1965 sous la présidence du Docteur André Cancelier, maire. Elle a élu son premier bureau avec pour président Jean-Jacques Philippon et vice-président le capitaine des pompiers Raymond de Pauw dont le nom a été donné à une des rues de la ville. Depuis, les missions du comité se sont affinées vers un devoir de mémoire qui allie entretien des tombes et transmission du savoir. Quand, dans nos cimetières, une sépulture familiale d'un Mort pour la France tombe en déshérence, le comité de Sannois alerte

CONTACT : JACQUES BOUTHEGOURD - PRÉSIDENT
 JBOUTHEGOURD@AOL.COM - 06 84 76 26 01
 L'ADHÉSION EST DE 20 € ET LES DONNS SONT BIENVENUS.

LIEUTENANT BENOÎT ANCELIN, LE NOUVEAU VISAGE DES SAPEURS-POMPIERS DE SANNOIS

Depuis le 1^{er} février dernier, le centre d'incendie et de secours de Sannois est dirigé par le lieutenant Benoît Ancelin. Pour ce pompier professionnel de 45 ans, c'est l'occasion de mettre en pratique vingt années d'expérience et de savoir-faire acquis chez les pompiers du Val-d'Oise.



Pompier, une vocation ? Pas vraiment au départ. C'est lors de son service national en 2000 au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) de l'Essonne que l'étudiant en fin de parcours sécurité et environnement découvre le quotidien des soldats du feu et se prend de passion pour le métier : « *Initialement, je n'étais pas plus attiré que ça par cette profession dont j'avais une vision très dangereuse. Et puis, en les observant, j'ai découvert une formidable organisation, des hommes très bien formés avec un grand sens du devoir et du dévouement* », explique Benoît Ancelin qui s'engage d'abord comme pompier volontaire.

Le Val-d'Oise sera son terrain d'apprentissage et de montée en grade. Il débute à Saint-Gratien comme simple homme du rang. En 2003, il devient professionnel et est affecté à Gonesse avant de rejoindre le centre d'incendie et de secours de Montmorency en tant que sous-officier. En 2015, il accède au grade de lieutenant 1^{ère} classe et il est nommé adjoint au chef de section ressources humaines à Osny avant de devenir adjoint du centre de secours d'Eragny en 2016 où il passera 4 ans et demi.

EN 1^{ÈRE} LIGNE

Aujourd'hui, à la tête du centre d'incendie et de secours de Sannois, Benoît Ancelin dirige et veille sur un effectif de 21 sapeurs-pompiers professionnels et 33 volontaires. En moyenne, le centre effectue 3 000 interventions par an, soit environ 8 par jour avec une majorité de missions de secours à personnes, suivies des incendies et des opérations diverses (inondations, chutes d'arbres, ascenseurs en panne...).

Depuis son arrivée, le centre est confronté à la 3^e vague de la Covid-19, particulièrement active dans le département. « *Depuis le début de la pandémie, les centres sont en première ligne, notamment pour le transport de malades en insuffisance respiratoire liés à la Covid. Cela a nécessité la mise en place d'une gestion de crise afin de permettre au centre de continuer à fonctionner tout en limitant au maximum les risques d'être touchés. Bien sûr, nous avons eu des cas comme partout mais nous avons réussi à maintenir notre activité grâce à des protocoles stricts et la forte mobilisation des équipes. Beaucoup de volontaires, placés en chômage partiel, sont venus nous prêter*

main-forte pendant le confinement », se félicite le lieutenant qui, depuis quelques semaines, participe également aux opérations de vaccination à Cergy-Pontoise. « *Lorsque vous êtes sapeur-pompier, on vous prépare à toutes les situations. Cela nécessite une grande capacité d'adaptabilité* », souligne Benoît Ancelin.

FORMATION ET INFORMATION

Une fois la crise passée, il s'est fixé pour objectif d'augmenter les effectifs du centre afin d'améliorer son fonctionnement. « *Mon rôle est autant de gérer l'humain que l'aspect matériel et opérationnel. La formation et l'information continue des sapeurs-pompiers sont aujourd'hui essentielles au bon déroulement de leurs missions. Il en va aussi de leur sécurité. Et c'est à moi qu'il revient de faire en sorte qu'ils rentrent tous sains et saufs de leurs interventions* », insiste le chef de centre.

Il mesure d'ailleurs très bien les nouveaux risques auxquels les sapeurs-pompiers doivent aujourd'hui faire face, qu'il s'agisse des attentats comme de la gestion des feux sur des véhicules électriques ou roulant au gaz ou à l'hydrogène.

PORTAGE DE REPAS : UN SERVICE SUR MESURE

L'offre de repas développée par le CCAS s'inscrit dans une logique de bien-être, de maintien à domicile et aussi de lutte contre l'isolement des seniors.



DES MENUS ADAPTÉS

Les bénéficiaires sont servis en fonction de leurs besoins jusqu'à 5 jours par semaine, entre 8 h et 12 h 30, pour les repas du lundi au samedi. Les repas du samedi sont livrés avec ceux du vendredi, ceux des jours fériés sont livrés la veille (sauf lorsque le jour férié est un lundi, la livraison est alors assurée le vendredi). Chaque repas se compose d'une entrée, d'un plat avec un accompagnement, d'un fromage, d'un dessert, d'une demi-baguette et d'un potage pour le soir, garantissant l'équilibre alimentaire. Pour répondre aux besoins de santé de certains seniors, la mise en place de menus spécifiques (sans sel, sans sucre...) peut être organisée sur présentation d'un certificat médical. Enfin, afin de satisfaire le plus grand nombre, le tarif des repas est calculé en fonction des ressources du bénéficiaire. Face au succès rencontré aujourd'hui par cette prestation, la ville envisage l'acquisition d'un second camion de livraison et l'extension de ce service au dimanche.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU 01 39 98 35 00

LE MOT DE L'ÉLUE



MARTINE
AUBIN

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
À LA LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS ET
AUX SENIORS

« Le portage de repas à domicile s'inscrit dans la lignée des actions que la municipalité consacre aux seniors. Au-delà du service qu'il fournit aux personnes qui le souhaitent, c'est aussi un lien humain important. En effet, les agents qui livrent les repas sont souvent la seule visite de la journée de certaines personnes isolées. L'équipe de portage est d'ailleurs très sollicitée en cette période compliquée. Le projet de livraison le dimanche et l'achat d'un second camion prouvent le succès grandissant de ce service de qualité que nous avons la satisfaction de proposer à nos seniors ».

Parmi le panel de services mis en place par le centre communal d'action sociale (CCAS) pour faciliter la vie quotidienne des personnes âgées, le portage de repas constitue l'une des prestations les plus appréciées et les plus utilisées. Chaque année, plus de 15 000 repas sont ainsi livrés au domicile des Sannoisiens de plus de 60 ans ou selon certaines situations (handicap, convalescence). Véritable dispositif en faveur du maintien à domicile des personnes rencontrant des difficultés passagères, le portage de repas s'adapte à la situation de chacun. Avant sa mise en place, une analyse des besoins est souvent réalisée par l'équipe du CCAS.



© AEV

RÉAMÉNAGEMENT DU LIEU-DIT DES CASCADES

Le réaménagement du lieu-dit des Cascades, situé sur la commune de Montigny-lès-Cormeilles, a démarré l'hiver dernier. Le chantier est piloté par l'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France aménageur et gestionnaire de l'Espace naturel régional des buttes du Parisis.

Une restauration lancée pour le plus grand bonheur des promeneurs... et des amphibiens!

Nettoyage, mise en étanchéité, remise en eau des bassins, rénovation du réseau hydraulique... Parce que protéger la faune et particulièrement les amphibiens ayant trouvé refuge sur le site est

une priorité de l'AEV, le calendrier de travaux a été calé sur leur cycle biologique. La grenouille agile, le crapaud commun, le triton palmé, la grenouille verte ou encore le crapaud calamite, espèce emblématique des buttes du Parisis, continueront ainsi de trouver dans ces bassins, un lieu propice pour la ponte de leurs œufs au printemps, avant de retourner dans les boisements.

Le chantier se déroulera jusqu'au début de l'été et s'achèvera par la rénovation du réseau de cascades artificielles de style Napoléon III, source d'alimentation située au pied de la butte, jusqu'aux bassins.

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.AEV-ILEDEFRANCE.FR

SENIORS

ACCUEIL SANNOISIEN

RENSEIGNEMENTS: 15, AVENUE DAMIETTE
OU AU 01 34 10 69 72 OU SUR
ACCUEIL.SANNOISIEN@ORANGE.FR

LES VACANCES DE LA VIE

RENSEIGNEMENTS : FRANCIS GRAVELAT (PRÉSIDENT)
AU 01 30 25 22 40 OU 06 22 96 57 94 OU CONNECTEZ-
VOUS SUR WWW.VACANCESDELAVIE.ORG OU
WWW.FACEBOOK.COM/LESVACANCESDELAVIE



UNE ROSE OFFERTE À TOUTES LES MAMANS

Les commerçants du marché célèbrent la fête des mères en offrant une rose à toutes les mamans, durant la matinée du dimanche 30 mai.

ACCIDENT CAUSÉ PAR UN TIERS : DÉCLAREZ-LE À LA CPAM

Un geste simple et citoyen pour préserver notre système de santé

Vous êtes victime d'un accident corporel ou d'une agression? C'est ce que l'on appelle un accident causé par un tiers. Il doit être déclaré à l'Assurance Maladie du Val-d'Oise afin de réclamer à l'assureur de la personne responsable le remboursement de vos dépenses de santé liées à l'accident. La CPAM pourra ainsi s'associer à vos démarches contre le tiers responsable (particulier, entreprise ou administration) ou sa compagnie d'assurance.

Quel impact sur vos remboursements? Cette démarche n'occasionne pas de changement dans le remboursement des soins, ni dans le versement des indemnités journalières s'il y a un arrêt de travail. La prise en charge habituelle est appliquée.

Comment déclarer l'accident?

- De façon simplifiée et rapide en remplissant le formulaire en ligne sur le site onmablesse.fr
- Par téléphone au 3646
- Par Email via votre compte Ameli dans la rubrique Mes démarches
- Par courrier à la CPAM

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.AMELI.FR

HOMMAGE À MAURICE HOUDEBINE



Décédé le 4 mars dernier, à 98 ans, Maurice Houdebine aura vécu près d'un siècle à Sannois. Avec son épouse Lida, décédée en 2019, 76 ans de vie commune auront étayé leur parcours sannoisien. Artisan charcutier-traiteur, il produisit dans son laboratoire rue du maréchal Foch et fut présent aux marchés Pasteur et du centre-ville pendant 40 ans. Il livrait également en charcuterie les écoles et le foyer pour personnes âgées. Attaché au patrimoine sannoisien, il fut un des fondateurs de l'association pour la restauration du moulin.

Très investi dans son métier, en particulier dans l'apprentissage et la formation, il a été juge au Tribunal de commerce de Versailles, président de la Chambre des métiers du Val-d'Oise et vice-président de la Caisse de retraite des artisans. Ces implications lui ont permis d'être Commandeur du mérite agricole et Officier des palmes académiques.

Grand patriote, il participa aux combats de la libération de Sannois en août 1944 et, plus tard, devint vice-président de la section de Sannois de l'Union nationale des combattants.

Officier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite, il eut une vie dévouée aux autres par son travail acharné et son sens de la patrie.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

HOMMAGE À JEAN-PIERRE MÉLIN



Très impliqué dans la vie sannoisienne, Jean-Pierre Mélin est décédé, le 7 mars dernier, à 81 ans. Conseiller municipal de 1999 à 2001, il fut, par ailleurs, président de l'Accueil sannoisien, de 2006 à 2015, organisant sorties et activités pour les seniors.

Depuis 6 ans, il était le trésorier-adjoint de l'association Accueil biffins collecteurs, réalisant plusieurs actions de développement durable, notamment auprès des écoles. Il s'était aussi fait remarquer en créant des sculptures en bouchons et capsules.

En 2019, il avait été d'une grande aide lors de la création de l'association communale des fêtes des écoles laïques (ACFEL) et s'y était investi en tant que trésorier-adjoint.

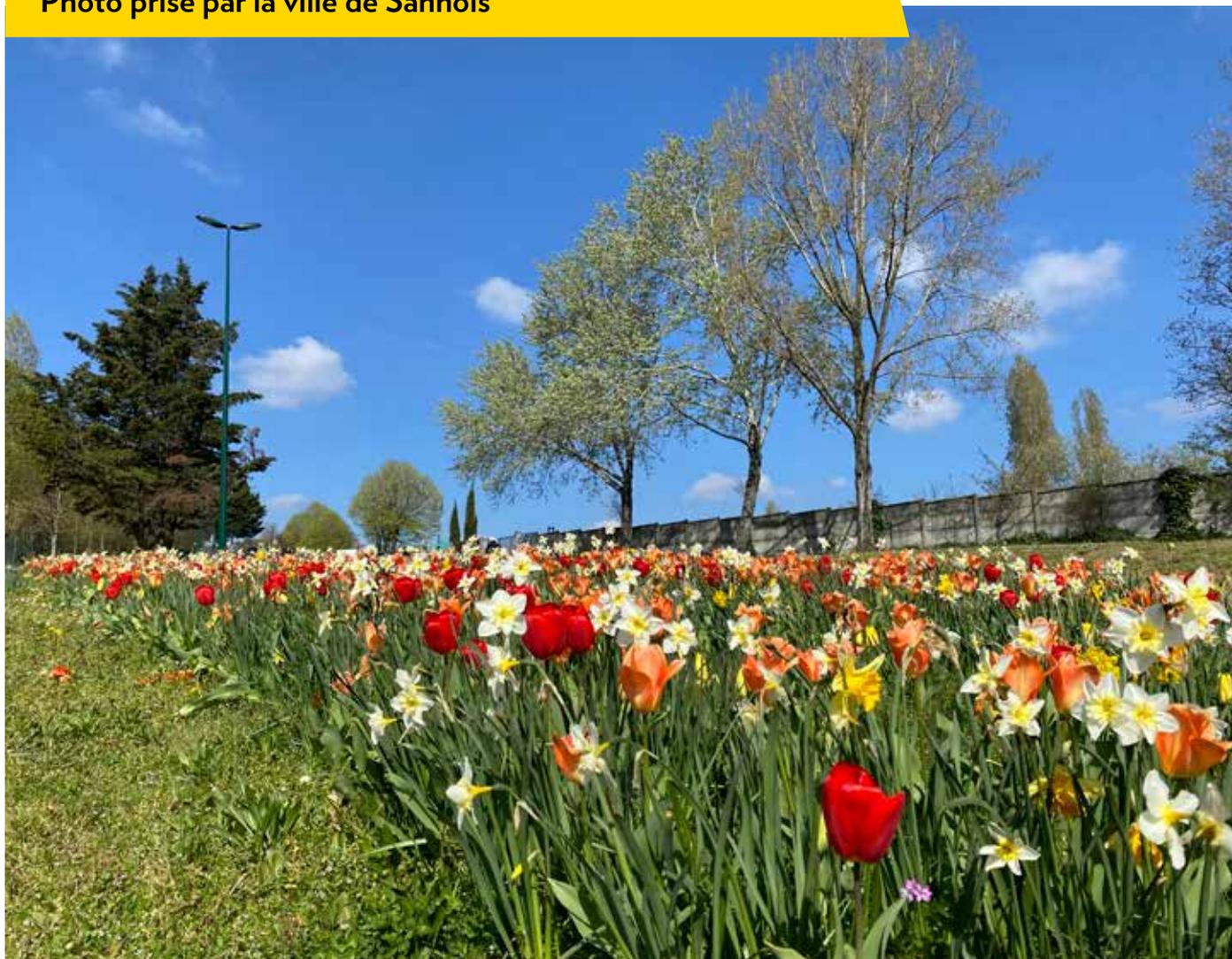
Sportif, disponible, efficace, d'une grande culture et maniant l'humour avec allégresse et délectation, il laissera un grand vide dans notre vie associative.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

JOURNÉES NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE

La semaine de quête nationale se déroulera du samedi 22 au dimanche 30 mai, afin de recueillir les dons qui serviront à financer diverses activités (sociales, maraudes, urgence, secourisme, formation aux gestes des premiers secours, pôle jeunesse). Aussi, les bénévoles de l'Unité locale du Parisis seront présents à l'entrée du marché, devant le centre Cyrano ainsi qu'à certains carrefours de la ville.

LE PRINTEMPS AU BEL AIR
Photo prise par la ville de Sannois



Vous avez l'âme d'un artiste, vous pouvez nous transmettre vos plus belles photos de Sannois. Pour cela, n'hésitez pas à nous adresser vos clichés en haute définition (1 Mo minimum) pour publication dans le *Sannois mag* ou diffusion sur notre page [Facebook](#).
Courriel : communication@sannois.fr



PERMANENCES DU MAIRE ET DES ÉLUS

Permanences le jeudi
De 17h à 18h30 // Sur rendez-vous
au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)

LES ÉLUS



MONSIEUR LE MAIRE

Bernard JAMET

Vice-président de la Communauté
d'agglomération Val Parisis

LES ADJOINTS AU MAIRE



Claude WILLIOT
1^{er} adjoint au maire
délégué aux travaux et
à la voirie



Célia JACQUET-LÉGER
2^e adjointe au maire
déléguée à la famille,
à l'action sociale,
au handicap, à l'accessibilité
et à la santé
Conseillère communautaire



Laurent GORZA
3^e adjoint au maire
délégué à la culture et à la
valorisation du patrimoine
Conseiller communautaire



Laurence TROUZIER-ÉVÊQUE
4^e adjointe au maire
déléguée à la sécurité,
à la tranquillité publique et la
prévention, à la circulation, au
stationnement, au transport
et aux affaires juridiques
Conseillère communautaire



Nicolas FLAMENT
5^e adjoint au maire
délégué à la
communication,
à la technologie de l'information
et du numérique et au
développement économique



Nasséra ABDELOUHAB
6^e adjointe au maire
déléguée à la population
et aux finances



Daniel PORTIER
7^e adjoint au maire
délégué au personnel
communal, au sport
et à la gestion des salles
Conseiller communautaire



Séverine CAMPAGNE
8^e adjointe au maire
déléguée à la jeunesse,
à la réussite citoyenne
et au périscolaire



Frédéric PURGAL
9^e adjoint au maire
délégué à la transition
écologique
Conseiller communautaire



Marie-Claude BRULÉ
10^e adjointe au maire
déléguée à l'éducation,
à la restauration scolaire
et à l'innovation pédagogique

**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉS**



Nathalie CAPBLANC
1^{ère} conseillère municipale
déléguée à l'habitat, aux
relations avec les bailleurs
et à la politique de la ville
Conseillère communautaire



François FABRE
2^e conseiller municipal
délégué à la gestion
des déchets et au
développement durable



Martine AUBIN
3^e conseillère municipale
déléguée à la lutte
contre les discriminations
et aux seniors



Daniel GUEUDIN
4^e conseiller municipal
délégué aux commerces,
aux commémorations,
aux associations patriotiques
et aux cultes



Évelyne FAUCONNIER
5^e conseillère municipale
déléguée au cadre de vie
de la ville



Gabriel BOULIGNAC
6^e conseiller municipal
délégué à la démocratie
locale et participative



Agnès RICARD
7^e conseillère municipale
déléguée à la santé



Liliane HELT
8^e conseillère municipale
déléguée aux collectifs
citoyens autour du
développement durable



Esaïe SAGBOHAN
9^e conseiller municipal
délégué à la solidarité

HORAIRES DE LA MAIRIE

HÔTEL DE VILLE
Place du Général Leclerc
BP 60088
95111 SANNOIS Cedex
Tél. : 01 39 98 20 00
Fax : 01 39 98 20 59

*Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 8 h 30 à 12 h
Fermé le mardi
après-midi*

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra
le jeudi 24 juin à 20h

Centre Cyrano
Retransmis en direct sur Facebook

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance du conseil communautaire se
tiendra **le lundi 28 juin à 19h**

Sannois – Centre Cyrano

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois? Faites-vous
connaître auprès de nos services pour pouvoir
assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur
cabinet.du.maire@sannois.fr

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à
Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66)
avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.
Les dimanches et jours fériés, le nom des
pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de
toutes les pharmacies.

MARCHÉ

Le marché est ouvert **le mardi, jeudi et dimanche
de 7h30 à 13h** et vous propose plusieurs commerces
de bouche: poissonniers, bouchers, charcutiers,
volaillers, fromagers, primeurs...
Parking gratuit au sous-sol du centre Cyrano

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	01 30 40 12 12
SOS Amitié	01 42 96 26 26
SOS Vétérinaires	08 36 68 99 33
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119

LA MAIRIE RECRUTE

Retrouvez toutes les offres d'emploi de
la ville de Sannois sur la page d'accueil
du site www.ville-sannois.fr



**SI VOUS NE RECEVEZ PAS
VOTRE SANNOIS MAG NORMALEMENT**
Contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50.

SANNOIS ENSEMBLE

Relancer la France est un objectif qui ne peut se passer de l'énergie de la jeunesse.

Frappée par une crise d'une ampleur inédite, cette génération ne doit pas être oubliée pour éviter qu'une fracture générationnelle ne s'installe profondément.

Alors que de très nombreux jeunes arrivent sur le marché du travail, la précarité et le chômage ne sauraient constituer leur perspective d'avenir.

Alors ensemble, agissons pour protéger les jeunes et préparer leur avenir : aides à l'insertion professionnelle, à la formation, à l'apprentissage ; le plan « 1 jeune 1 solution » du Gouvernement peut nous y aider également.

C'est pourquoi, à Sannois, la mobilisation de toutes et tous est primordiale.

Plus que jamais, nous souhaitons voir l'engagement de la jeunesse encouragé et valorisé.

Et pour les inclure durablement dans cet esprit citoyen, des places leur ont été réservées dans nos nouveaux conseils de quartier.

À cet égard, les chantiers-troc, organisés cet été par notre service jeunesse, mettront en exergue les qualités et l'investissement de nos jeunes sannoisiens.

Nous aurons également besoin du soutien du monde associatif, culturel et sportif.

Faisons ensemble le pari de la jeunesse et de l'intelligence collective.

Séverine CAMPAGNE

Adjointe au maire déléguée à la jeunesse, à la réussite éducative et au périscolaire

À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

DÉMOCRATIE OÙ ES-TU ?

Oyez, oyez sannoisiens, **les conseils de quartiers sont de retour.**

Si sur le fond, on peut saluer le geste de notre monarque, qui pour mémoire **les avaient supprimés lors de son premier mandat**, la forme laisse pour le moins à désirer.

D'après la charte, le but est de renforcer le lien entre élus et citoyens, **mais pas n'importe quels élus, ni n'importe quels citoyens.**

Élus de l'opposition ? Interdits.

Citoyens ? Oui mais... **une partie des sannoisiens** qui participeront à ces assemblées sont **choisi par le maire** sous le régime du droit divin et que **l'autre partie** fait l'objet d'un **tirage au sort par... le maire...**

Si vous êtes « *méchant* » ou que l'on vous soupçonne de poser des questions dérangeantes la chance de participer à ces conseils est limitée.

Tous les obstacles sont franchis et vous avez été coopté pour faire partie de ces réunions ?

Ne vous réjouissez pas trop vite, il n'y a que **deux réunions au maximum par an** sur une durée de deux ans.

Le zonage des quartiers ayant été revu, l'on se retrouve avec des mégas quartiers (Pasteur/Gare ou Voltaire/Centre-ville) ; vous avez une question spécifique, plus pointue, il y a peu de chance qu'elle trouve un écho favorable.

Ne soyons pas trop négatif, le « come-back » des conseils de quartiers est une bonne chose, mais dans « *démocratie locale participative* » le mot démocratie en est le pilier.

Sannois a malheureusement ses propres dictionnaires et définitions : le Bernard...

Yasmina SAÏDI
Manuel LEGUEIL
François LAMARCHE
Benoît ZAMBUJO
Nicolas PONCHEL
Groupe Sannois au Cœur

LA GAUCHE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

BUDGET PETIT BRAS

Lors du vote du budget, notre groupe a proposé que soient mobilisés les 14 millions d'€ d'excédents de fonctionnement et le recours à l'emprunt pour l'investissement afin de financer les mesures urgentes suivantes, sans augmenter les impôts. C'est une réponse juste et possible au défi social imposé par la pandémie aux Sannoisiennes et Sannoisiens.

- Création d'une antenne mobile municipale pour les quartiers excentrés.
- Véritable quotient familial pour tous les services de la ville.
- Redéfinition d'une restauration scolaire de qualité et accessible à tous.
- Aménagement du terrain verdoyant des Aubines pour les enfants et les séniors.
- Création de la maison de santé et de la famille avec une offre de soins en progression, pour tous.
- Renforcer les moyens du centre social avec un élargissement aux quartiers du moulin et de pasteur.
- Soutien renforcé dans les domaines de la culture, de la pratique sportive et des loisirs.
- Aide financière aux étudiants sannoisiens et fourniture de masques aux élèves du primaire.
- Attribution de bons d'achats alimentaires chez les commerçants de Sannois aux familles en difficulté.
- Redynamisation du service public du maintien à domicile des personnes âgées.
- Rénovation de bâtiments communaux.
- Pour réaliser tous ces projets, l'embauche d'agents communaux est indispensable.

Aucune de ces mesures n'a été retenue par le Maire et sa majorité ; nous le regrettons. Les élus de la liste de M. Ponchel s'abstenant ou votant favorablement ont ainsi cautionné les choix du Maire !!!

Notre groupe a voté contre ce budget qui ne répond pas aux attentes de la population en ces moments difficiles..

Gilles HEURFIN, Leïla ADDOU
Conseillers municipaux



Ventes - locations immobilières

Bien vendu en une seule visite

Contactez-nous pour une estimation dans la journée



NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE PARISIENNE, DES APPARTEMENTS ET MAISONS SUR SANNOIS

Agence du Colisée

2 rue de Stalingrad 95110 SANNOIS
Tél : 01 39 82 63 14 - a@agencecolisee.fr
www.agencecolisee.fr

NOUVEAU À SANNOIS

LIVRAISON
POSSIBLE
À PARTIR DE 15€
DE COMMANDE



VOTRE MAGASIN DE PRODUITS TRAITEUR ET D'ÉPICERIE FINE

ET AUSSI...

SALADES BOWLS 12,40€ (10,40€ végétarien)

3 formules au choix : végétarien / viande / poisson,
Ou à composer sur place
+ 1 dessert du jour + couverts et boisson soft (eau plate ou gazeuse)

PLATEAUX REPAS 11€

Entrée du jour / Plat du jour (froid ou chauffé) / dessert du jour,
salade, fromage, pain, couverts, boisson soft (eau plate ou gazeuse)

BURGER MAISON 9,90€

+ 1 dessert du jour et boisson soft (eau plate ou gazeuse)

MENU SANDWICH 7,30€

Panini ou sandwich / dessert du jour / Boisson soft
(eau plate ou gazeuse)

3 place du Général Leclerc - 95110 SANNOIS
Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 16h à 19h30
Le dimanche de 7h30 à 13h30 • Fermé le lundi • 01 34 26 04 68

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS SÉCURISÉE ET CONVIVIALE AU CENTRE DE SANNOIS !



SENIORIALES
patrimoine & services

Locations
courts ou longs séjours

15 rue du Lieutenant Keiser
05 62 47 86 10
www.senioriales.com

CHAMBRE FUNÉRAIRE LIMITE ST GRATIEN / ARGENTEUIL



*Les Pompes Funèbres Calas vous accueillent
face au cimetière d'Orgemont
47, rue de Maully 95100 Argenteuil*

Assistance décès 24h/24
01 34 10 34 12
www.pompes-funebres-calas.fr

CALAS

*Pompes Funèbres - Marbrerie
de Père en Fils depuis 1956*

MER. 2 JUIN
de 12h30 à 18h30
STADE GAMBETTA



Si t Sannoisien

Rallye citoyen



Création : ville de Sannois - 04/2021

Renseignements et inscriptions jusqu'au 28 mai :
Point accueil jeunes Prat 01 39 80 84 47
ou 06 74 95 34 21 du mardi au vendredi de 14h à 19h
espaceprat@sannois.fr
Sous réserve des conditions sanitaires



SANNOIS
www.ville-sannois.fr